



Avis public de radiodiffusion CRTC 2006-24

Ottawa, le 1 mars 2006

Le Conseil a été saisi de la demande qui suit. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le 5 avril 2006.

L'ensemble du Canada No de demande 2005-1504-1

1. Demande présentée par **Bell Globemedia Inc. (BGM), au nom de ses entreprises de radiodiffusion titulaires**, en vue d'obtenir l'autorisation de modifier son contrôle effectif conformément à l'article 14(4) du *Règlement de 1987 sur la télédiffusion* et de l'article 10(4) du *Règlement de 1990 sur les services spécialisés*.
2. BCE Inc. (BCE) détient présentement 68,5 % des actions avec droit de vote de BGM. The Woodbridge Company Limited et sa filiale à part entière, 1565117 Ontario Limited (collectivement « Woodbridge ») détiennent les 31,5 % restant des actions avec droit de vote.
3. BGM détient la propriété et le contrôle de CTV Inc. (CTV), le plus grand radiodiffuseur privé au Canada. Par l'intermédiaire de sa filiale à part entière, CTV Television Inc. (CTV Television), CTV possède 25 stations de télévision traditionnelle ainsi que deux stations de télévision numérique de transition et leurs émetteurs respectifs, un service du satellite au câble, Atlantic Satellite Network (ASN) et deux réseaux de télévision. De plus, BGM est un chef de file dans le secteur des services spécialisés de télévision grâce aux nombreux services qu'elle détient, incluant The Sports Network (TSN), le Réseau des sports (RDS), Discovery Channel, The Comedy Network, Report on Business Television (ROBTV) et CTV Newsnet. Par l'intermédiaire d'une filiale, BGM possède également The Globe and Mail, un des principaux quotidiens du pays. Une liste des entreprises de radiodiffusion titulaires visées par les transactions proposées est jointe à l'annexe 1 de cet avis public.
4. La requérante propose une série de transactions entraînant une réorganisation de la structure de propriété de BGM. La valeur des transactions proposées est évaluée à 685 195 257 \$ et celles-ci se traduiraient comme suit:
 - Ontario Teachers' Pension Plan Board acquiert de BCE 800 000 000 actions ordinaires dans BGM (20 % des actions avec droit de vote), pour une valeur de 282 554 745 \$;
 - Torstar Corporation acquiert de BCE 800 000 000 actions ordinaires de BGM (20 % des actions avec droit de vote), pour une valeur de 282 554 745 \$; et

- Woodbridge acquiert de BCE 340 000 000 actions ordinaires de BGM (augmentant ainsi à 40 % ses actions avec droit de vote), pour une valeur de 120 085 767 \$.

5. Selon la requérante, les transactions proposées entraînent une modification du contrôle effectif de BGM et non un transfert de contrôle effectif, puisqu'aucune nouvelle entité ou nouvel actionnaire n'acquiert le contrôle légal ou effectif de BGM. La requérante soutient que les transactions proposées n'entraînent donc aucune obligation relative aux avantages découlant de la politique du Conseil sur les avantages énoncée dans *La politique télévisuelle au Canada : Misons sur nos succès*, avis public CRTC 1999-97, 11 juin 1999.
6. La requérante a confirmé son intention de s'acquitter des engagements non remplis relatifs aux avantages impliquant diverses entreprises de radiodiffusion liées à BGM et découlant de transactions antérieures.
7. Le Conseil invite les personnes intéressées à soumettre des commentaires sur les transactions proposées.

Adresse de la requérante:

9 Channel Nine Court
Toronto (Ontario)
M1S 4B5
Télécopieur: (416) 332-4580
Courriel: dspodek@ctv.ca

Examen de la demande :

Voir l'annexe 2

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

**Annexe 1 de l'avis public de radiodiffusion CRTC 2006-24
Liste des entreprises de radiodiffusion liées à BGM**

TÉLÉVISION TRADITIONNELLE

Titulaire : CTV Television Inc.

Endroit	Entreprise de radiodiffusion	Émetteurs
Colombie Britannique	CIVT-TV Vancouver	
	CIVT-DT Vancouver	
Alberta	CFCN-TV Calgary	CFCN-TV-1 Drumheller CFCN-TV-2 Banff CFCN-TV-3 Brooks CFCN-TV-6 Drumheller CFCN-TV-13 Pigeon Mountain CFCN-TV-14 Canmore (Harvie Heights) CFCN-TV-16 Oyen
	CFCN-TV-5 Lethbridge	Alberta: CFCN-TV-4 Burmis CFCN-TV-8 Medicine Hat CFCN-TV-17 Waterton Park CFCN-TV-18 Coleman Colombie-Britannique: CFCN-TV-9 Cranbrook CFCN-TV-10 Fernie CFCN-TV-11 Sparwood CFCN-TV-12 Moyie CFCN-TV-15 Invermere CFWL-TV-1 Invermere
	CFRN-TV Edmonton	CFRN-TV-7 Lougheed
	CFRN-TV-3 Whitecourt	CFRN-TV-1 Grande Prairie CFRN-TV-2 Peace River CFRN-TV-8 Grouard Mission CFRN-TV-9 Slave Lake CFRN-TV-11 Jasper
	CFRN-TV-4 Ashmont	CFRN-TV-5 Lac La Biche CFRN-TV-12 Athabasca

	CFRN-TV-6 Red Deer	CFRN-TV-10 Rocky Mountain House
Saskatchewan	CFQC-TV Saskatoon	CFQC-TV-1 Stranraer CFQC-TV-2 North Battleford
	CICC-TV Yorkton	CICC-TV-2 Norquay CICC-TV-3 Hudson Bay CIWH-TV Wynyard CIWH-TV-1 Humboldt CIEW-TV Warmley (Carlyle Lake)
	CIPA-TV Prince Albert	CIPA-TV-1 Spiritwood (Alticane) CIPA-TV-2 Big River CKBQ-TV Melfort CKBQ-TV-1 Nipawin
	CKCK-TV Regina	CKCK-TV-1 Colgate CKCK-TV-2 Willow Bunch CKMC-TV Swift Current CKMC-TV-1 Golden Prairie CKMJ-TV Marquis CKCK-TV-7 Fort Qu'Appelle
Manitoba	CKY-TV Winnipeg	CKYA-TV Fisher Branch CKYB-TV Brandon CKYB-TV-1 McCreary CKYD-TV Dauphin CKYF-TV Flin Flon CKYP-TV The Pas CKYS-TV Snow Lake CKYT-TV Thompson
Ontario	CFTO-TV Toronto	CFTO-TV-1 Severn Falls (Orillia) CFTO-TV-2 Bobcaygeon (Peterborough)
	CFTO-DT Toronto	
	CHBX-TV Sault Ste. Marie	CHBX-TV-1 Wawa
	CICI-TV Sudbury	CICI-TV-1 Elliot Lake CKNY-TV-11 Huntsville

	CITO-TV Timmins	CITO-TV-1 Kapuskasing CITO-TV-2 Kearns CITO-TV-3 Hearst CITO-TV-4 Chapleau
	CKNY-TV North Bay	
	CJOH-TV Ottawa	CJOH-TV-6 Deseronto CJOH-TV-8 Cornwall CJOH-TV-47 Pembroke
	CKCO-TV Kitchener	CKCO-TV-2 Warton
	CKCO-TV-3 Oil Springs	
	Réseaux	Scarborough Toronto
Québec	CFCF-TV Montréal	
Nouveau-Brunswick	CKCW-TV Moncton	Nouveau-Brunswick : CKAM-TV Upsalquitch Lake CKAM-TV-1 Newcastle CKAM-TV-2 Chatham CKAM-TV-3 Blackville CKAM-TV-4 Doaktown CKCD-TV Campbellton Ile-du-Prince-Édouard : CKCW-TV-1 Charlottetown CKCW-TV-2 St. Edward/St.Louis
	CKLT-TV Saint John	CKLT-TV-1 Florenceville (Woodstock) CKLT-TV-2 Boiestown
Nouvelle-Écosse	CJCB-TV Sydney	CJCB-TV-1 Inverness CJCB-TV-2 Antigonish CJCB-TV-3 Dingwall CJCB-TV-4 New Glasgow CJCB-TV-5 Bay St. Lawrence CJCB-TV-6 Port Hawkesbury

	CJCH-TV Halifax	CJCH-TV-1 Canning CJCH-TV-2 Truro CJCH-TV-3 Valley CJCH-TV-4 Bridgetown CJCH-TV-5 Sheet Harbour CJCH-TV-6 Caledonia CJCH-TV-7 Yarmouth CJCH-TV-8 Marinette
--	-----------------	---

DU SATELLITE AU CÂBLE

Titulaire	Endroit	Entreprise de radiodiffusion
CTV Television Inc.	Provinces de l'Atlantique	Atlantic Satellite Network (ASN)

TÉLÉVISION SPÉCIALISÉE (National)

Titulaire	Genre de service	Entreprise de radiodiffusion
CTV Television Inc.	Analogique	The Comedy Network (TCN)
		CTV Newsnet
		ROBTV
	Catégorie 1	CTV Travel
	Catégorie 2	CTV NewsVu (décision de radiodiffusion CRTC 2005-377, non encore en exploitation)
CTV Television Inc. au nom d'une société à être constituée	Analogique	Talk TV
1163031 Ontario Inc.	Analogique	Outdoor Life Network (OLN)
2953285 Canada Inc.	Analogique	Discovery Channel
	Catégorie 2	Discovery HD Theatre (décision de radiodiffusion CRTC 2005-519, non encore en exploitation)

Discovery Civilization Canada Company	Catégorie 2	Discovery Civilization Channel
Animal Planet Canada Company	Catégorie 2	Animal Planet
The Sports Network Inc.	Analogique	TSN
	Catégorie 2	ESPN Classic Canada
Le Réseau des sports (RDS) inc.	Analogique	RDS
	Catégorie 1	Réseau Info Sports (RIS)
	Catégorie 2	Le Réseau Grand Air (décision de radiodiffusion CRTC 2005-347, non encore en exploitation)

Annexe 2 de l'avis public de radiodiffusion CRTC 2006-24
Liste des adresses pour l'examen public de la demande

ONTARIO	
Toronto	Bell Globemedia Inc. / CFTO-TV 9 Channel Nine Court Toronto (Ontario)
Kitchener	CKCO-TV 864, rue King ouest Kitchener (Ontario)
Ottawa	CJOH-TV 1500, chemin Merivale Nepean (Ontario)
Sudbury	CICI-TV 399, chemin Froot Sudbury (Ontario)
North Bay	CKNY-TV 245, rue Oak North Bay (Ontario)
Timmins	CITO-TV 681, rue Pine nord Timmins (Ontario)
Sault Ste. Marie	CHBX-TV 119, rue East Sault Ste. Marie (Ontario)
QUÉBEC	
Montréal	CFCF-TV 1205, avenue Papineau Montréal (Québec)
NOUVEAU-BRUNSWICK	
Moncton	CKCW-TV 191, rue Halifax Moncton (Nouveau-Brunswick)

Saint John	CKLT-TV 75, rue Prince William Bureau 420 Saint John (Nouveau-Brunswick)
NOUVELLE-ÉCOSSE	
Halifax	CJCH-TV / ASN 2885, rue Robie Halifax (Nouvelle-Écosse)
Sydney	CJCB-TV 1283, rue George Sydney (Nouvelle-Écosse)
MANITOBA	
Winnipeg	CKY-TV 1440, avenue Rapelje, parc Polo Winnipeg (Manitoba)
SASKATCHEWAN	
Saskatoon	CFQC-TV 216 – 1 st avenue nord Saskatoon (Saskatchewan)
Prince Albert	CIPA-TV 22 – rue 10 th ouest Prince Albert (Saskatchewan)
Regina	CKCK-TV Autoroute #1 est Regina (Saskatchewan)
Yorkton	CICC-TV 95, Broadway est Yorkton (Saskatchewan)
ALBERTA	
Edmonton	CFRN-TV 18520, chemin Stony Plain Edmonton (Alberta)

Calgary	CFCN-TV 80 Patina Rise sud-ouest Calgary (Alberta)
Lethbridge	CFCN-TV-5 640- rue13 th nord Lethbridge (Alberta)
COLOMBIE-BRITANNIQUE	
Vancouver	CIVT-TV 750, rue Burrard Vancouver (Colombie-Britannique)

Participation du public

Date limite d'interventions/d'observations

5 avril 2006

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure susmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

en remplissant le
formulaire d'intervention/observations - radiodiffusion
qui se trouve sous la description de chaque demande dans cet avis public

ou

par la poste à l'adresse
CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

par télécopieur au numéro
(819) 994-0218

Une copie conforme doit être envoyée au requérant et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention *****Fin du document***** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

Avis important

Veillez noter que tous les renseignements que vous fournissez dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site web du Conseil à www.crtc.gc.ca seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que vous fournissez.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Examen des documents

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

Édifice central

Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage, pièce 206
Gatineau (Québec) K1A 0N2
Tél. : (819) 997-2429 – ATS: 994-0423
Télécopieur : (819) 994-0218

Place Metropolitan

99, chemin Wyse, bureau 1410
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5
Tél.: (902) 426-7997 – ATS: 426-6997
Télécopieur: (902) 426-2721

205, avenue Viger Ouest

Bureau 504
Montréal (Québec) H2Z 1G2
Tél. : (514) 283-6607

55, avenue St. Clair Est, bureau 624

Toronto (Ontario) M4T 1M2
Tél. : (416) 952-9096

Édifice Kensington

275, avenue Portage, bureau 1810
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3
Tél. : (204) 983-6306 – ATS: 983-8274
Télécopieur : (204) 983-6317

Édifice Cornwall Professional

2125, 11^e Avenue, pièce 103
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3
Tél. : (306) 780-3422

10405, avenue Jasper, bureau 520
Edmonton (Alberta) T5J 3N4
Tél. : (780) 495-3224

530-580, rue Hornby
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6
Tél. : (604) 666-2111 – ATS: 666-0778
Télécopieur : (604) 666-8322

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>